

## Avantages Membres

En devenant membre du Technopole Mulhouse, vous bénéficiez des avantages suivants

**Référenciez votre structure sur notre site** [www.technopole-mulhouse.com](http://www.technopole-mulhouse.com)

Votre activité sera répertoriée dans la liste des membres du Technopole Mulhouse.

**Participez aux manifestations organisées par le Technopole**

En tant que membre de l'Association, vous recevez les invitations des manifestations organisées par le Technopole Mulhouse ou par nos partenaires.

**3 Rencontrez les membres du Technopole Mulhouse et son Réseau**

Pour une meilleure connaissance des compétences de chacun et favoriser l'émergence de nouveaux projets !

**4 Communiquez sur notre site Internet \***

Vous pourrez diffuser votre actualité et vos événements dans nos rubriques en ligne « Actus » et « Agenda ».

**5 Disposez de nos salles de réunion à tarif préférentiel \***

Plus de 500 m<sup>2</sup> de salles de réunion équipées, bureaux privatifs, espace de coworking et services associés



**6 Disposez gracieusement d'un bureau une demi-journée par mois \***

Avec le soutien de :



*\* Réservé aux adhésions en tant que personne morale et accès à notre offre de services + (150€ net)*

**Association du Technopole de la Région de Mulhouse**

40 rue Marc Seguin - 68200 Mulhouse - Tél : 03 89 32 76 76

Contact : [info@technopole-mulhouse.com](mailto:info@technopole-mulhouse.com) - [www.technopole-mulhouse.com](http://www.technopole-mulhouse.com)

SIRET : 352 552 574 000 19 - APE : 8299Z